

PROJET DE PARC EOLIEN DE HOMBLEUX (80)

En relation étroite avec les élus, VALOREM étudie la possibilité d’implanter un parc éolien sur la commune de Hombleux, en prolongement du parc de Voyennes Energies.

VALOREM, pionnier de l'éolien en France

Depuis 1994, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources naturelles (vent, soleil, eau, biomasse...). Groupe indépendant à capitaux familiaux, VALOREM maîtrise toute la chaîne de développement d’unités de production d’énergies vertes, de la prospection à l’exploitation, de la conception à la maîtrise d’œuvre. 4^{ème} employeur de la filière éolienne en France, VALOREM emploie 180 collaborateurs répartis sur les sites de Bègles (siège social), Amiens, Carcassonne, Nantes, la Guadeloupe ainsi que dans des bases locales de maintenance.



Maître d’ouvrage du projet, la société Hombleux Energies a été créée pour assurer le suivi administratif, la construction puis l’exploitation du parc éolien.

Les 5 phases du projet

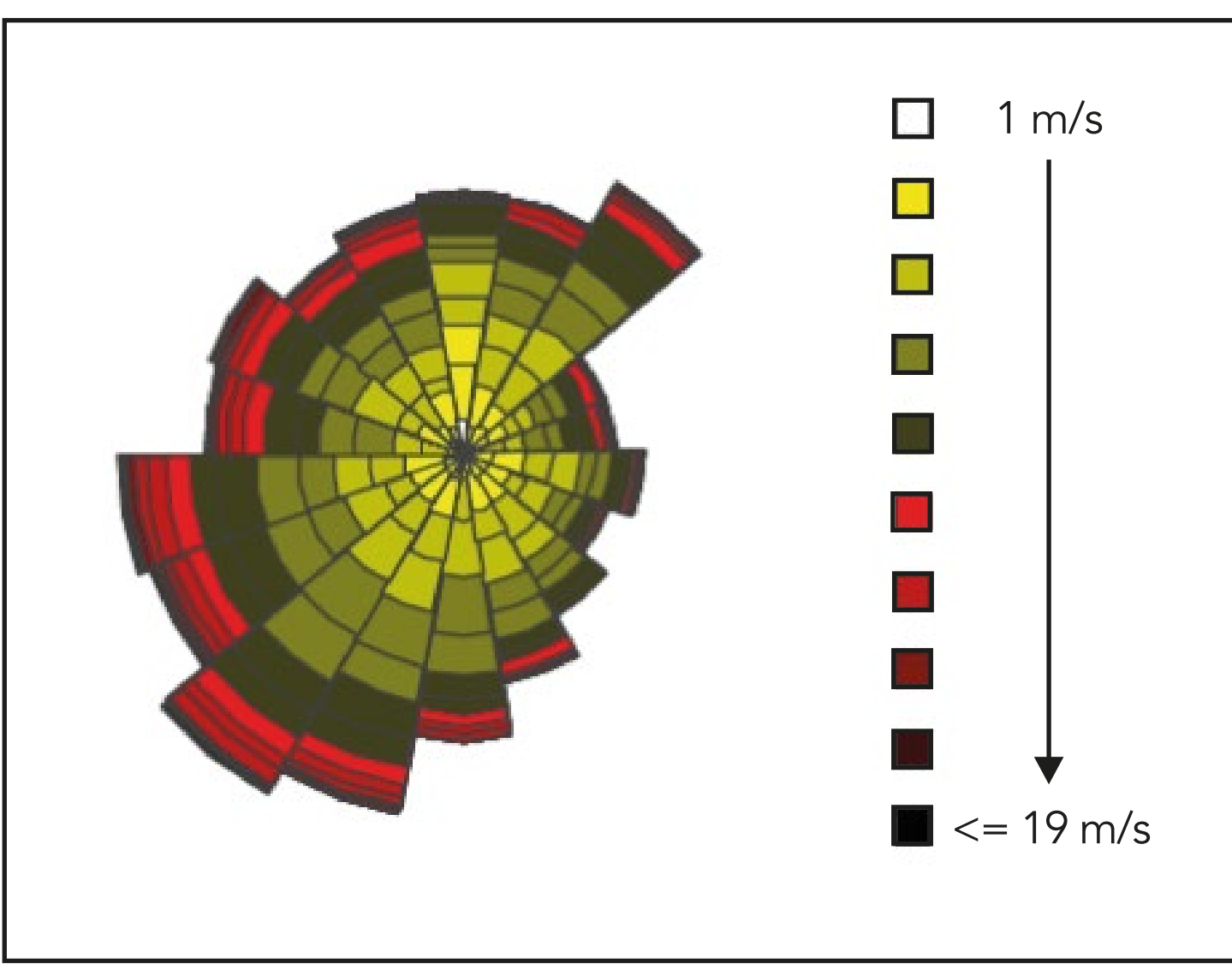
Avec l’accord des élus, VALOREM a initié ce projet en 2014. Sa concrétisation nécessite ensuite plusieurs années.

1•Pré-faisabilité	2•Faisabilité	3•Autorisations	4•Construction	5•Exploitation
2014 Pré-études sur le potentiel de vent, le raccordement électrique, les servitudes liées à l’environnement et la réglementation Rencontre des élus Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants	2015 Etudes techniques : acoustique, vent Etudes environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation du projet avec les services de l’Etat et les élus	Déc. 2016 (12 à 24 mois) Demande d’Autorisation Unique pour le compte de Hombleux Energies Instruction par les services de l’Etat Enquête publique	9 à 12 mois Financement du parc Travaux de terrassement, raccordement électrique, fondations, montage des éoliennes... Charte «Chantier vert» Tests de mise en service	Pendant au moins 20 ans Suivi d’exploitation et maintenance des éoliennes Et après ? Démantèlement du parc et remise en état du site ou changement des turbines

Des études pour déterminer l'implantation des éoliennes

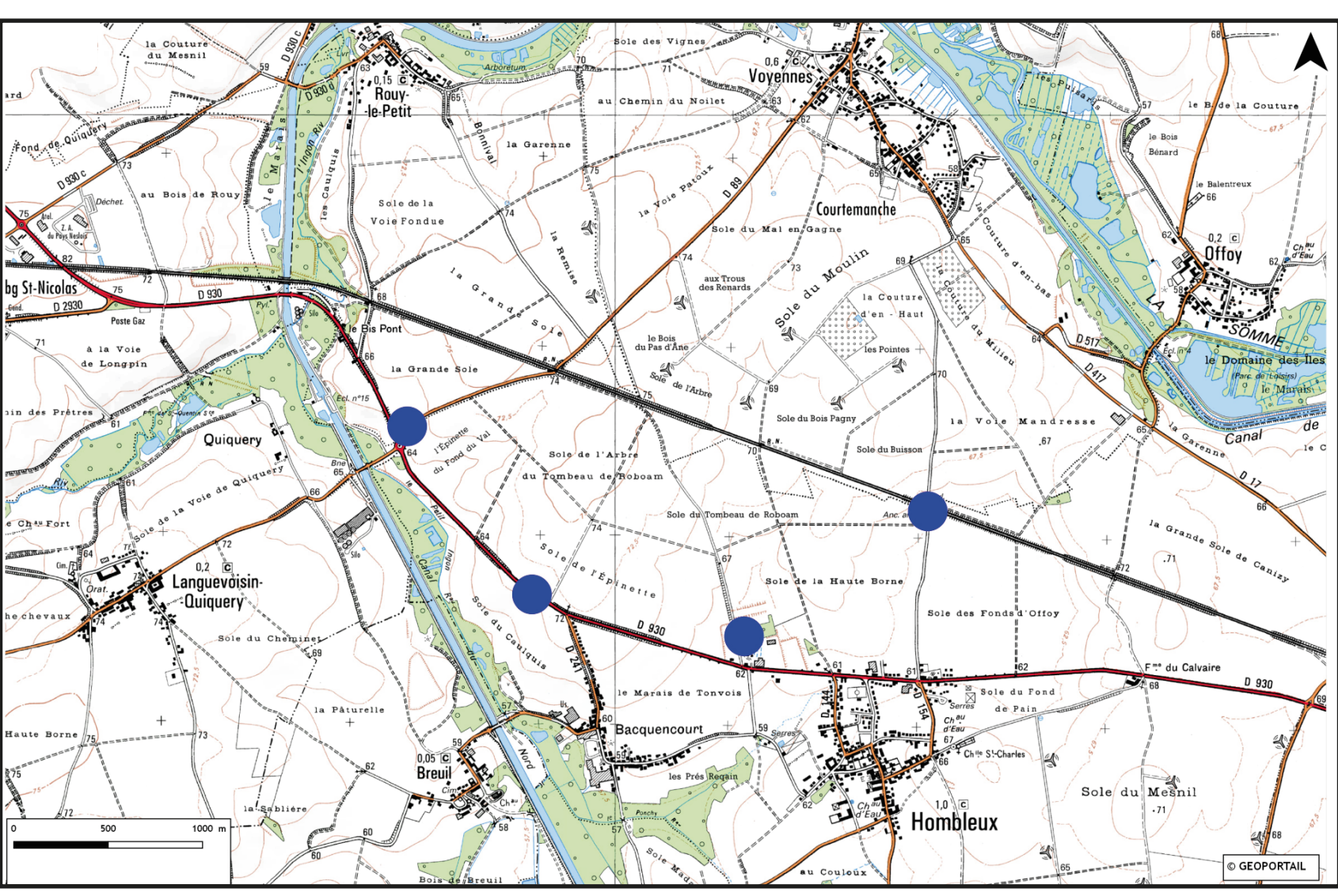
Afin de construire le projet le mieux adapté à votre territoire, des bureaux d’études ou experts indépendants ont réalisé différentes études sur le milieu humain et naturel. En concertation avec les services de l’Etat, VALOREM les a analysées pour déterminer la faisabilité du projet et l’emplacement de chaque éolienne.

Le potentiel éolien :
Nos spécialistes étudient le vent qui souffle sur site et calculent ainsi la production du futur parc. Les vents dominants proviennent des secteurs Sud à Ouest et Nord/ Nord-Est. Ce sont les plus énergétiques.



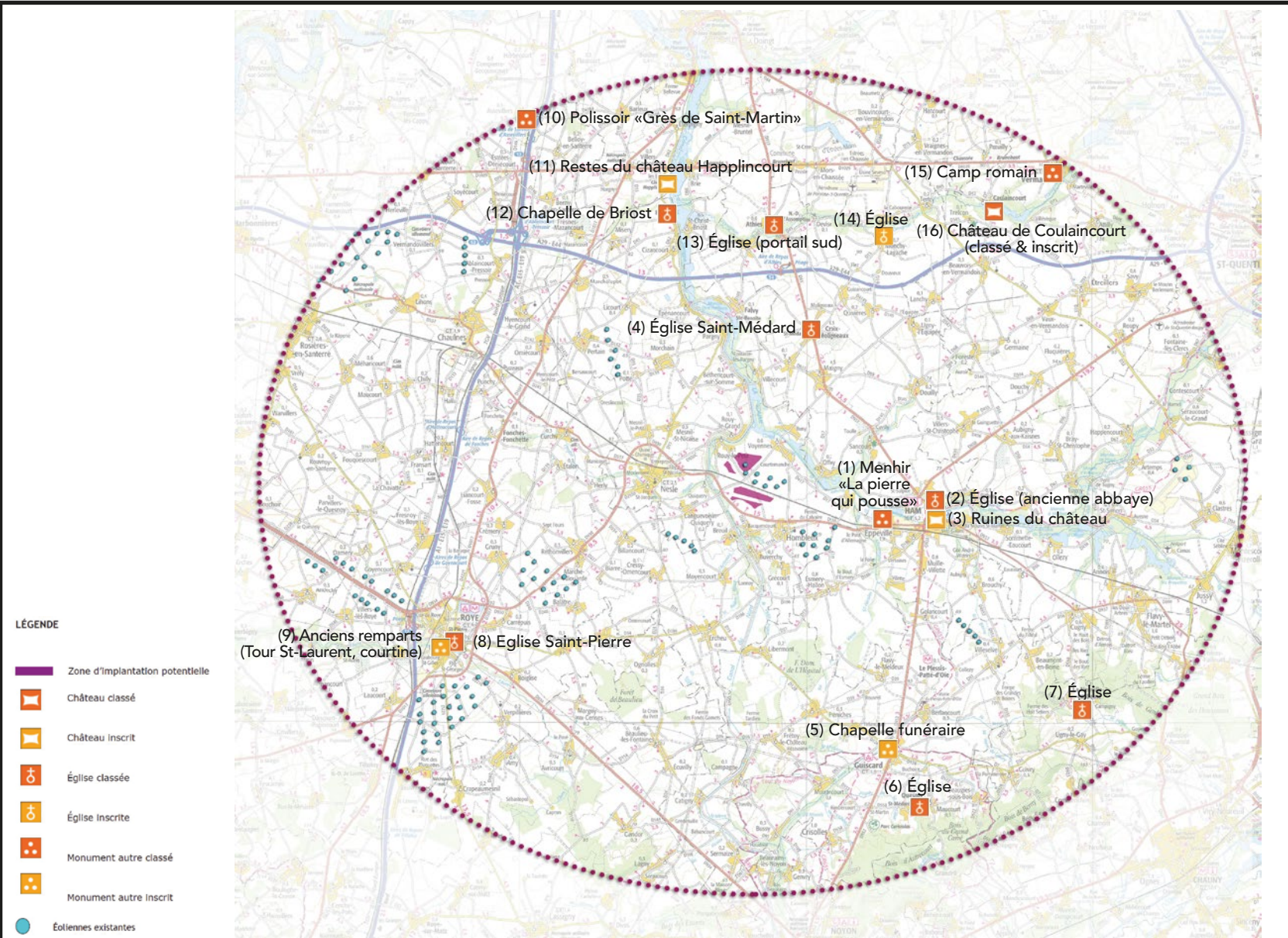
Rose des vents du site (Source VALOREM)

L’étude acoustique
mesure le bruit ambiant depuis les habitations les plus proches du site. Elle évalue la contribution sonore des éoliennes et s’assure du respect de la réglementation.



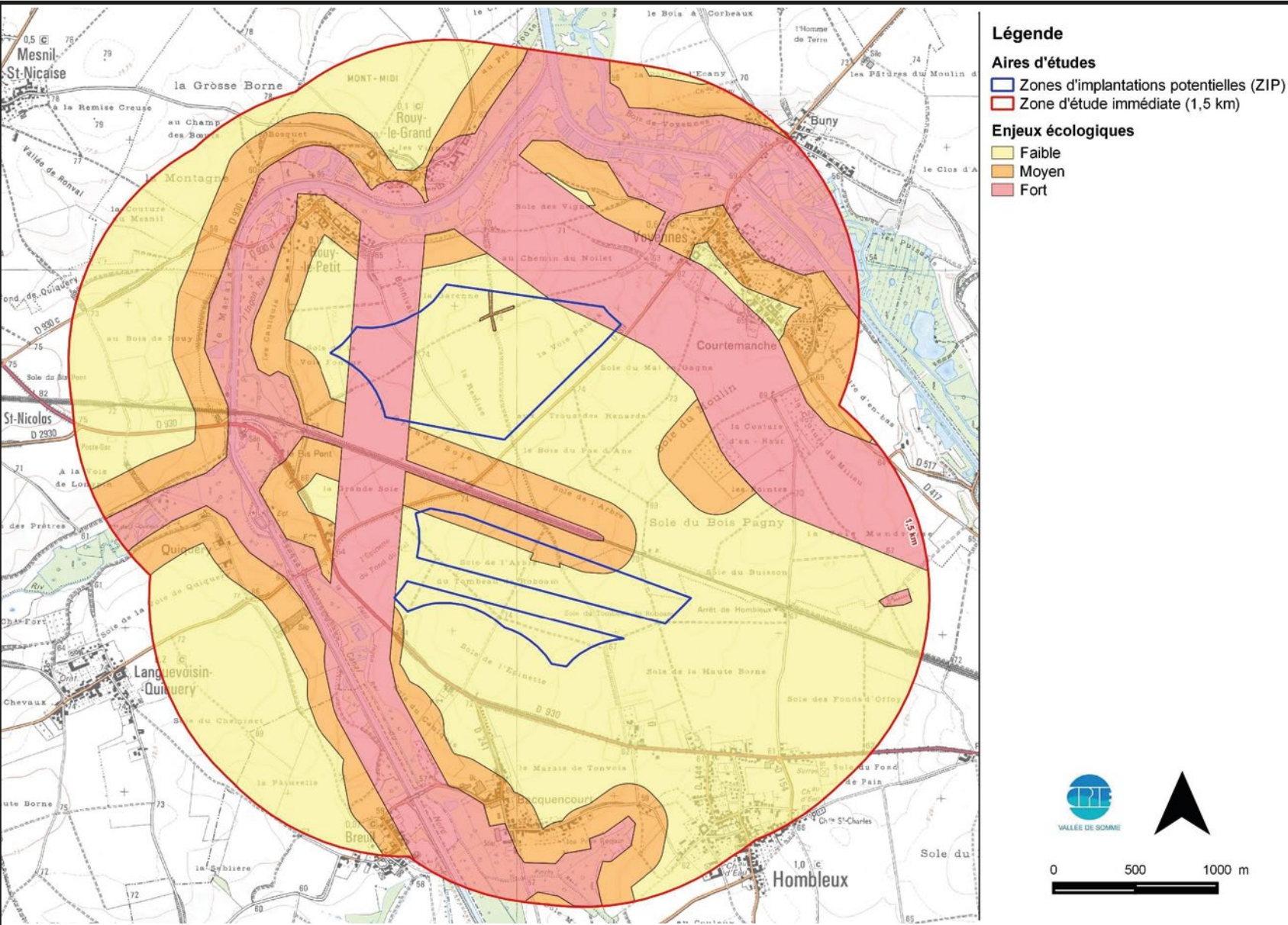
Carte des points de mesure acoustique (Source ORFEA)

Le paysage : l’analyse des unités paysagères et des enjeux patrimoniaux dessine la forme du futur parc, proposant une implantation cohérente des éoliennes.



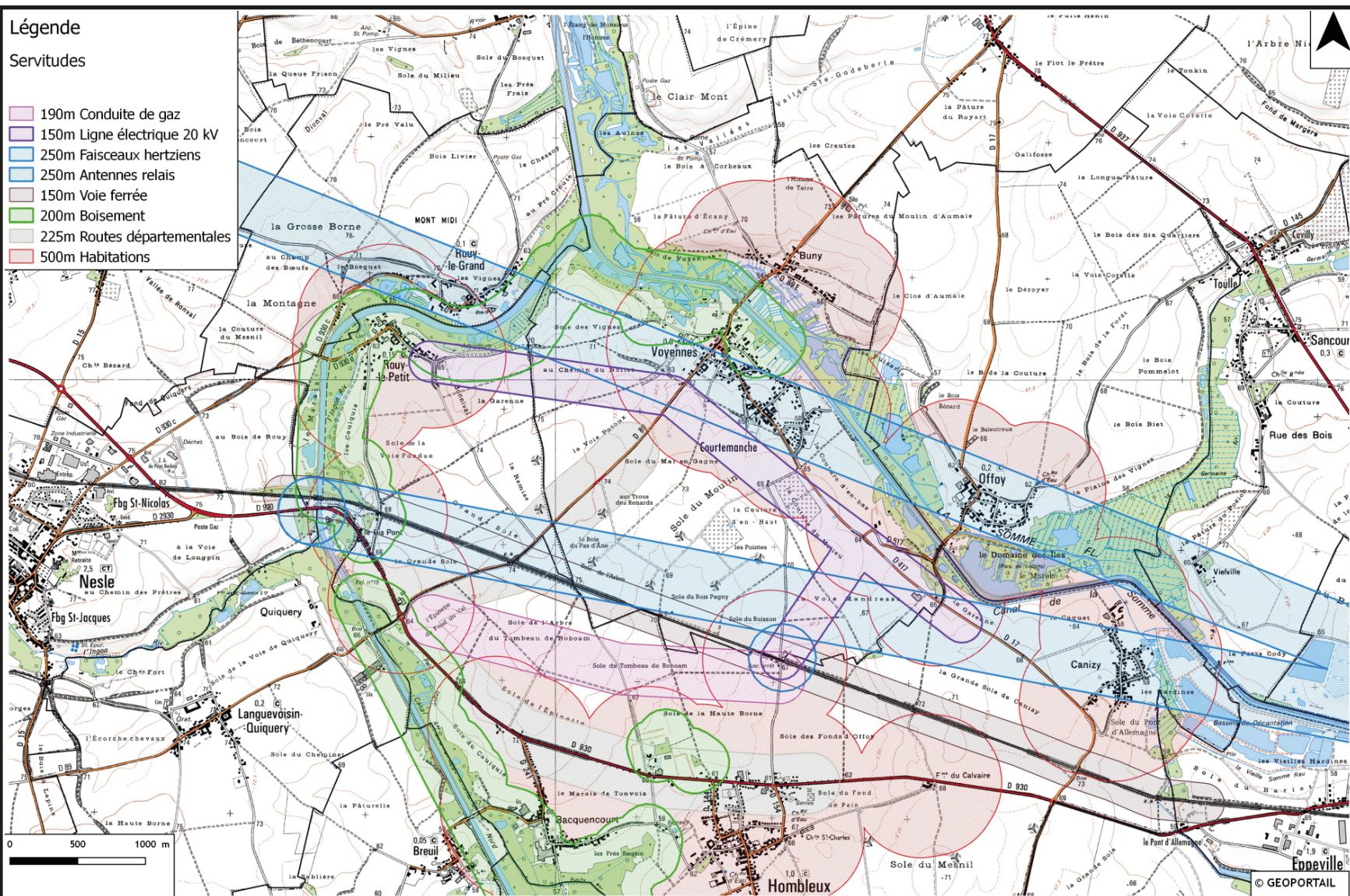
Entités paysagères (Source D. Lemaistre)

Le milieu naturel : pendant un an, toutes les espèces animales et végétales sont recensées afin d’intégrer ces différents enjeux dans le choix de l’implantation.



Synthèse des enjeux écologiques (Source CPIE)

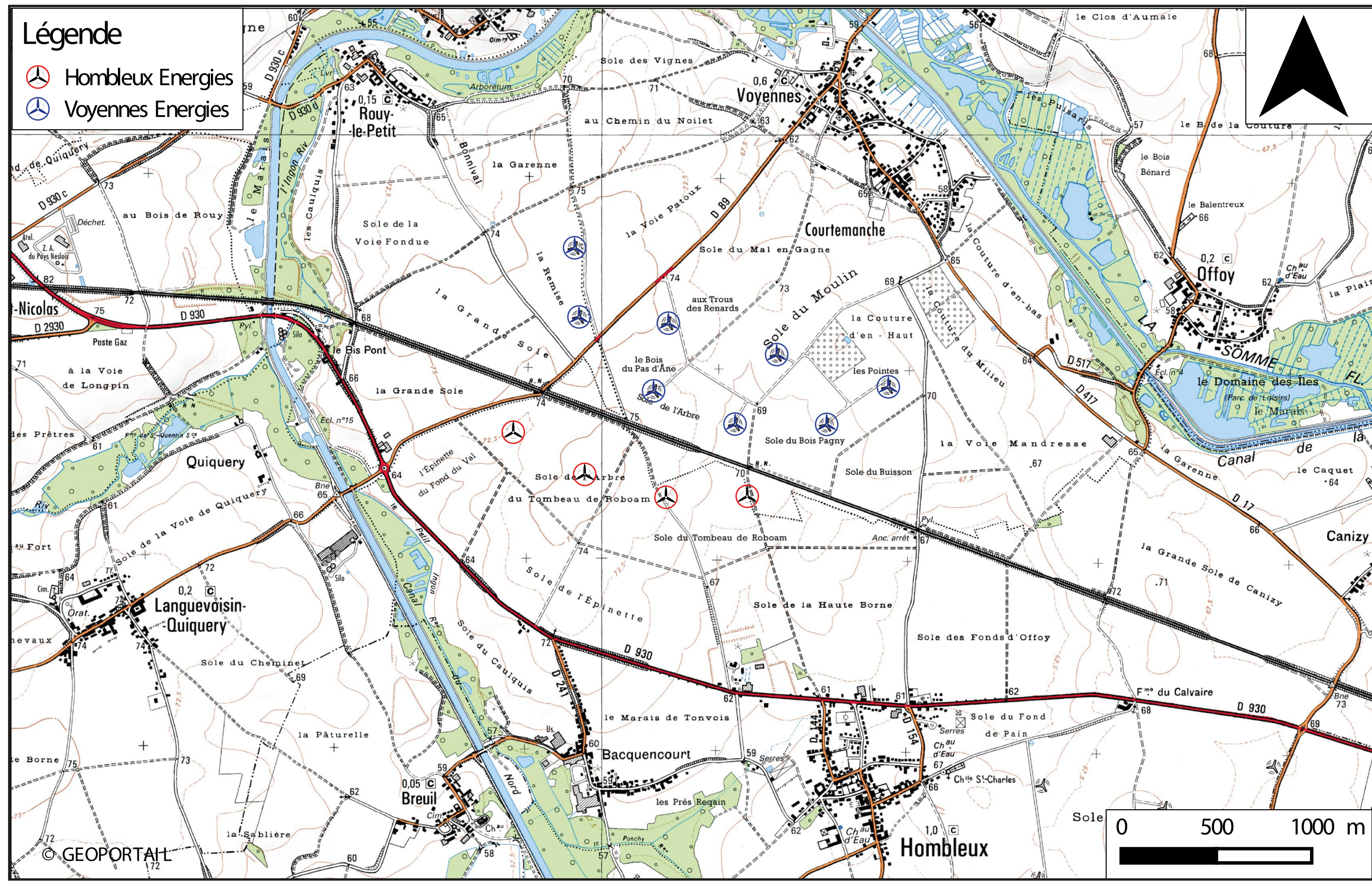
Synthèse des servitudes : la zone d’implantation potentielle a été définie à partir de cercles d’évitement de tailles variables autour de l’habitat, des bois, routes, lignes électriques et télécom, conduites de gaz...



Synthèse des servitudes (Source VALOREM)

Les caractéristiques du projet

Les résultats des études sur le milieu humain et le milieu naturel ont permis d’élaborer une logique d’implantation respectueuse des enjeux identifiés par les spécialistes.



Implantation des 4 éoliennes (Source VALOREM)

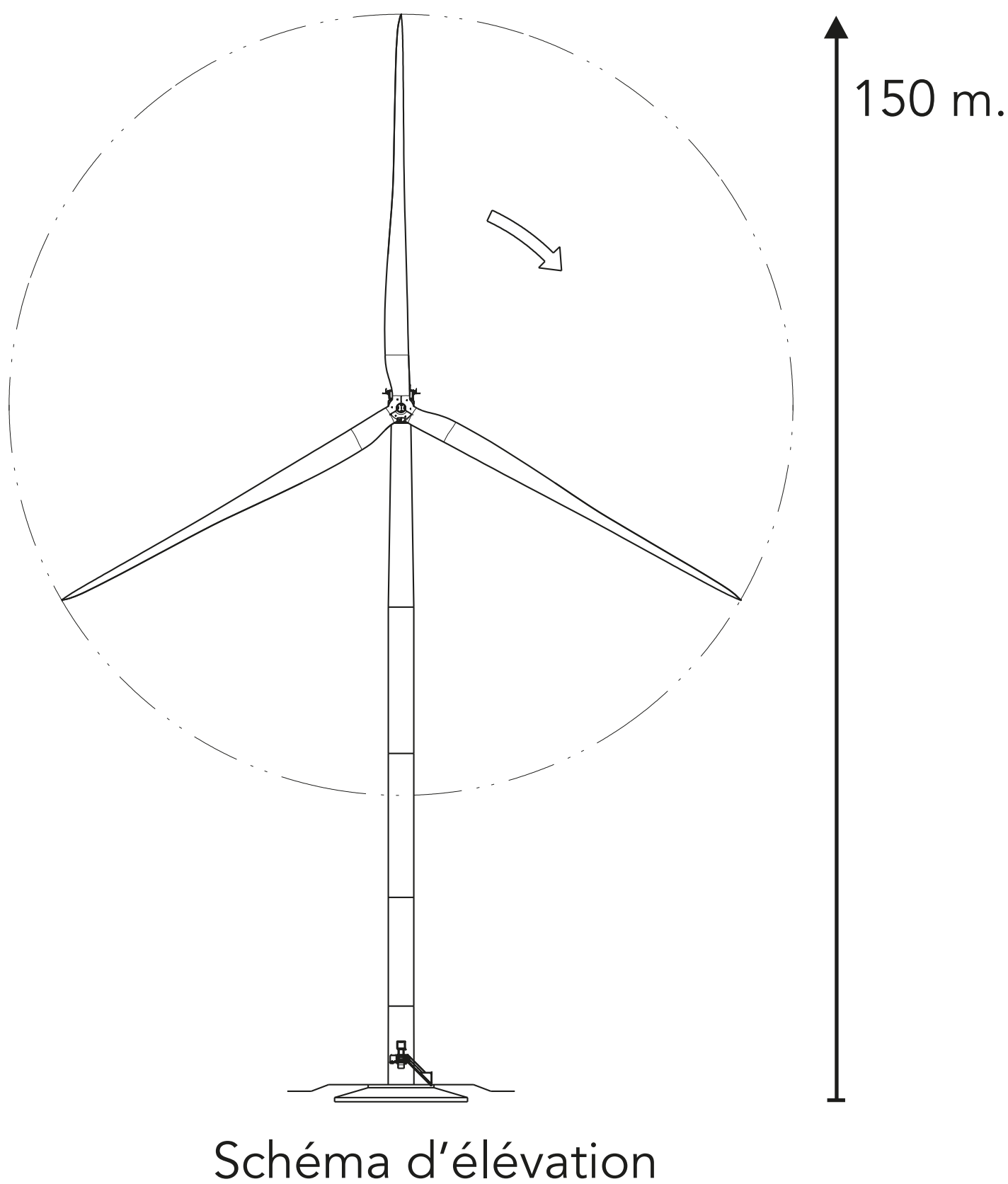
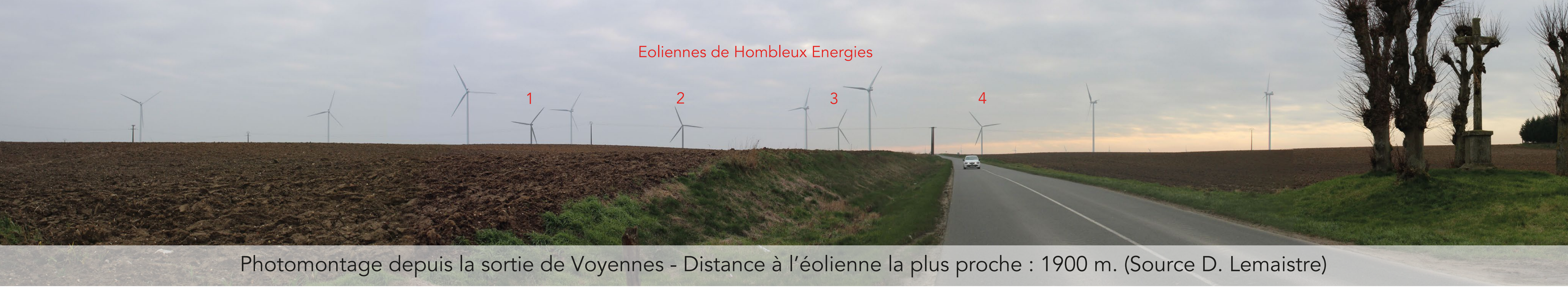


Schéma d’élévation



Photomontage depuis la sortie de Voyennes - Distance à l’éolienne la plus proche : 1900 m. (Source D. Lemaistre)



Photomontage depuis Canizy, sur la RD 17 - Distance à l’éolienne la plus proche : 3100 m. (Source D. Lemaistre)

Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Pour plus d’informations :

Delphine ROSSIGNOL, chargée de projets
VALOREM - 29 Rue des Trois Cailloux - 80 000 AMIENS
Tél. 03 22 09 02 85
delphine.rossignol@valorem-energie.com

VALOREM
opérateur en énergies vertes

www.valorem-energie.com

Conception VALOREM - Juin 2017